



## AUTORISATION DE VOIRIE

- pour ouverture de tranchées sur la voie publique
- pour entrepôt d'une benne à matériaux sur trottoir
- pour passage occasionnel de camion inférieur à 26T

Vu la pétition de : **Hexaom**

42 chemin de la Pinède

13320 Bouc Bel Air

[Bba.tech@haxaom.fr](mailto:Bba.tech@haxaom.fr)

En date du 06 décembre 2019, tendant à autoriser le passage occasionnel de poids lourd inférieur à 26 T, pour effectuer des livraisons de matériaux au domicile de M. BAGNOULS, 149 Chemin de la Tuilerie - 13320 Bouc-Bel-Air.

### DETAIL DES TRAVAUX

- PASSAGE PONCTUEL DE POIDS LOURD DE 26 T POUR LIVRAISON DE MATERIAUX

### LIEUX

- 149 CHEMIN DE LA TUILERIE, 13320 BOUC BEL AIR

DEBUT DES TRAVAUX : LE 16 décembre 2019

DUREE PROBABLE : 8 MOIS

Cette autorisation n'est accordée qu'à titre de simple tolérance et sous réserve du droit des tiers, le pétitionnaire déclarant se conformer à tous les règlements de voirie en vigueur, ainsi qu'à la pose des panneaux nécessaires à la sécurité routière et des piétons.

La responsabilité du pétitionnaire sera substituée à celle de l'administration si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de la présente autorisation.

Dans le cas où les revêtements du trottoir et de la chaussée subiraient des dégâts, la remise en état de ces ouvrages sera exécutée par le pétitionnaire, à ses frais et suivant les indications du Service Technique de la Commune.

Cette autorisation devra être présentée à toutes réquisitions des agents des Services Publics.

Fait à Bouc Bel Air, le 11 décembre 2019



**Richard MALLIÉ,**

